

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 94 (1949)
Heft: 8

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de la presse

REVUE DE DÉFENSE NATIONALE, JUIN 1949.

M. Robert d'Harcourt, de l'Académie française, donne une suite à son article, *Des armes à l'Allemagne ?* Posant le principe d'une entente impossible entre l'Orient et l'Occident, il analyse l'attitude que peut adopter, face à ce problème, l'Allemand qui a fait l'expérience d'une occupation douloureuse et qui craint la menace soviétique.

L'indifférence est-elle possible ? Une sorte de questionnaire Gallup, lancé par une revue de Heidelberg, permet de sonder l'opinion ou plutôt les opinions d'un peuple déchiré par la « persistance d'un esprit totalitaire » et par le jeu des influences russes et anglo-saxonnes. L'auteur traite ensuite, sous ses différents aspects, la contribution armée de l'Allemagne occidentale à l'Union occidentale : effectif, thèse du militarisme ou du civisme armé, réaction de l'opinion étrangère, danger de voir réapparaître dans les cercles militaires « le vieux courant dérivant vers l'Est » et d'armer les hommes les plus dangereux pour utiliser des valeurs techniques et militaires incontestables.

Cadres de réserve et défense nationale.

Le lieutenant-colonel Allemane traite la réorganisation des cadres de réserve de l'armée française et leur adaptation aux besoins actuels. La conception de « nation armée » est remplacée par celle de « nation mobilisée » qui nécessite pour le pays « une ossature générale englobant aussi bien les unités combattantes ou territoriales et les services militaires ou civils, que les organismes administratifs ou de production ».

Moscou eût-il pu être pris en 1941 ? (III).

Le lieutenant-colonel de Cossé-Brissac termine cette remarquable étude en analysant la crise existant entre le Führer et ses chefs militaires. « Incapable de différencier le désirable du possible, voyant trop de choses à la fois », Hitler n'est jamais parvenu à s'entendre avec ses généraux quant à la détermination de l'objectif essentiel. Ces divergences de vue eurent une importance déterminante sur le déroulement des opérations.

Le général Niessel choisit *La conquête de la Prusse orientale* pour illustrer la stratégie soviétique. Opération de grande envergure exécutée par les 3^e et 2^e groupes d'armées de Russie Blanche en vue de couper du reste du Reich les troupes allemandes de Prusse orientale, se décomposant en phases successives d'encerclement, de tronçonnement puis d'anéantissement. Une intéressante étude de M. Wormser nous reporte à la première guerre mondiale.

Foch doit à Clemenceau le commandement suprême.

On aurait pu l'intituler : défense de Clemenceau devant les accusations de ceux qui l'estimaient opposé au principe du commandement unique. Son jeu n'était-il pas « de mener les Anglais à cette idée sans la leur imposer » ?

Nous pouvons tirer de précieux enseignements de l'article du général Montrelay sur *La défense aérienne du territoire (DAT)*. Après avoir posé et étudié le problème de la détection et de l'intervention, après avoir montré la répartition des tâches à l'aviation et à la DCA, l'une fonctionnant comme défense mobile, l'autre comme défense statique, l'auteur s'attache à démontrer que la défense aérienne de la France dépend de la défense aérienne de l'Europe. « C'est dans ce cadre et seulement dans ce cadre qu'elle peut recevoir une solution. » C'est un problème de solidarité internationale avec unité de mission, unité d'organisation et répartition des tâches et des moyens.

Major D.